

Utilisation d'une photo de ma fille sans autorisation

Par Lulu074, le 18/08/2016 à 15:11

Bonjour,

Je viens de découvrir qu'une photographe professionnelle utilise une photo de ma fille de 4 ans pour illustrer sa carte de visite.

Cette photo a été prise à l'occasion d'un mariage auquel nous assistions en septembre 2015 pour lequel elle était photographe officielle et a été utilisée sans mon autorisation sur la page facebook de la photographe et sur ses cartes de visite.

Quels sont mes droits dans ce cas et suis-je encore dans les délais ? Merci de m'avoir lue.